



**HAL**  
open science

## Du cours au livre : l'”engrenage” du Collège de France

Patrick Boucheron

► **To cite this version:**

Patrick Boucheron. Du cours au livre : l'”engrenage” du Collège de France. Dalarun, Jacques and Boucheron, Patrick. Georges Duby, portrait de l'historien en ses archives : colloque de la Fondation des Treilles, Gallimard, pp.219-245, 2015, 978-2-07-014920-9. hal-03262761

**HAL Id: hal-03262761**

**<https://college-de-france.hal.science/hal-03262761>**

Submitted on 17 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Du cours au livre :  
l'« engrenage » du collège de France*

Par Patrick Boucheron

« Le professeur est celui dont on pourrait dire avec Platon : “Ce n’est pas un homme, c’est une parole” », écrivaient en 1968 Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Monique de Saint-Martin<sup>1</sup>. Dès lors, à la question triviale « Qu’est-ce qu’un cours ? », on pourrait répondre simplement : la prise de parole d’un professeur. Mais si cette parole fait événement, alors l’expression « le cours de Pierre Bourdieu » prend une autre consistance, qui est celle d’une scène sociale. Et si, après la mort de ce professeur, ses disciples s’engagent dans l’entreprise éditoriale qui consiste à publier ses cours, ceux-ci en viennent à désigner l’espace supplémentaire qu’on devra leur réserver sur des étagères déjà amplement remplies par ses œuvres complètes. Autrement dite, la parole faite livre s’ajoute au corpus édité.

Le processus vient juste de s’amorcer avec Pierre Bourdieu, dont on commence à publier les cours au Collège de France ; il est sur le point de s’achever avec Michel Foucault, ayant plus que doublé le volume de son œuvre éditée. Dans le cas de Georges Duby, sans doute n’aura-t-il jamais lieu. Car la plupart des cours qu’il a professés depuis 1970 ont transmis la matière — et, plus que la matière, la forme même — de ses livres. Des *dits* aux *écrits*, la transformation est complexe : du « devenir écriture »

1. P. BOURDIEU, J.-C. PASSERON et M. de SAINT-MARTIN, *Rapport pédagogique et communication*, Paris, 1968, p. 28.

des cours de Roland Barthes au « devenir livre » des cours de Michel Foucault, elle engage l'attention inquiète que ces auteurs ont portée à la possibilité même d'adresser un discours à autrui<sup>1</sup>. Georges Duby en aura maîtrisé toutes les étapes, réglant une mécanique minutieuse dont les pages qui vont suivre tentent de décrire quelques règles<sup>2</sup>.

Dès lors, la question « Qu'est-ce qu'un cours ? » débouche sur une seconde : « Qu'est-ce qu'un livre ? » Dans *L'Archéologie du savoir*, Michel Foucault interrogeait cette fausse évidence codicologique, familière aux médiévistes : « Le livre a beau se donner comme un objet qu'on a sous la main ; il a beau se recroqueviller en ce petit parallélépipède qui l'enferme ; son unité est variable et relative. Dès qu'on l'interroge, elle perd son évidence<sup>3</sup>. » En étudiant les modalités concrètes du passage de la transcription du cours au manuscrit, on tentera de comprendre tout ce qu'une écriture doit aux conditions matérielles du travail académique, déterminées à la fois par un système technique, un environnement social et un contexte intellectuel — et, en ce sens, la référence initiale à Barthes, Foucault et Bourdieu trouvera certainement sa pleine justification. Car si l'on ambitionne ici de comprendre l'une des spécificités de l'écriture de Georges Duby — le fait qu'à le lire on croit toujours l'entendre, comme si le grain de sa voix s'inscrivait dans la texture du texte — sans doute cette compréhension n'a-t-elle de sens que dans un portrait de groupe, en grande partie générationnel.

Dans un étonnant article paru en 1971 dans la revue *Tel quel*, Roland Barthes écrivait ceci : « Face au professeur, qui est du côté de la parole, appelons *écrivain* tout opérateur de langage

1. G. BELLON, *L'Inquiétude du discours. Barthes et Foucault au Collège de France*, Grenoble, 2012.

2. Elles reprennent l'essentiel d'une étude publiée précédemment sous le titre « La lettre et la voix... », art. cité, elle-même préparée par une conférence donnée en juin 2007 à la Fondation des Treilles, lors d'un séminaire organisé par Pierre Toubert et Michel Zink sur « Le Moyen Âge et la Renaissance au Collège de France ». On pourra se reporter à cet article (consultable en ligne sur la plateforme [www.cairn.info](http://www.cairn.info)) pour l'analyse précise des brouillons et notes de cours (avec transcriptions génétiques et tableaux des variantes).

3. M. FOUCAULT, *L'Archéologie du savoir*, Paris, 1969, p. 34.

qui est du côté de l'écriture ; entre les deux, l'intellectuel : celui qui imprime et publie sa parole. Il n'y a guère d'incompatibilité entre le langage du professeur et celui de l'intellectuel (ils coexistent souvent dans un même individu) ; mais l'écrivain est seul, séparé : l'écriture commence là où la parole devient *impossible* (on peut entendre ce mot : comme on dit d'un enfant)<sup>1</sup>. » C'est peut-être cette chose impossible que Georges Duby voulut être tout à la fois : écrivain, intellectuel et professeur.

« AINSI FONCTIONNA L'ENGRENAGE » :  
L'ENSEIGNEMENT DE GEORGES DUBY  
AU COLLÈGE DE FRANCE

En quelques pages, que l'on peut trouver assez convenues et engourdies par la solennité des lieux qu'il évoque, Georges Duby a décrit dans *L'Histoire continue* son expérience d'enseignement au Collège de France. Ses cours y sont évoqués sur le mode de la perte : il lui faut renoncer au plaisir d'enseigner à « de jeunes étudiants, frais, réceptifs, confiants ». Plus d'étudiants, désormais, mais des auditeurs — et des auditeurs dont on ne sait pas qui ils sont, d'où ils viennent, ce qu'ils savent. « Chaque jeudi, je me suis présenté devant une assistance proprement abstraite<sup>2</sup>. » Les cours, confie-t-il, sont un « accablant fardeau » qui provoque l'anxiété, car ils obligent à sans cesse se dépasser pour dire du nouveau.

Il est éclairant de comparer ce témoignage à celui d'un autre exilé aixois, son collègue et contemporain Paul Veyne. Dans *Le Quotidien et l'intéressant*, l'historien de Rome ne s'embarrasse guère de précautions pour avouer l'inavouable, le *nefandum* : il

1. R. BARTHES, « Écrivains, intellectuels, professeurs », in *Œuvres complètes*, 3, 1968-1971, Paris, 2002, pp. 887-907, ici p. 887.

2. DUBY, 1991 (1), p. 146.

déteste enseigner et serait infiniment soulagé de n'avoir plus à le faire, car un cours n'est pas autre chose pour lui qu'un « numéro de phoque savant<sup>1</sup>. » Voilà assurément ce que Georges Duby n'aurait pu dire (et d'abord sans doute parce qu'il ne le pensait pas), même si, dans la suite de l'entretien, Paul Veyne dévoile comme l'inconscient du texte de son collègue médiéviste. L'assistance abstraite de l'un devient, chez l'autre, un public fantôme : « La règle, à mon sens, est de parler devant le public, mais pour soi et avec soi, pour ne jamais paraître vouloir lui apprendre quelque chose<sup>2</sup>. » Et devant ce miroir grossissant et déformant, le professeur ne ressent pas seulement de l'« anxiété », comme l'écrit Duby, mais de la « terreur » dramatise Paul Veyne. « Les gens paniquent pour leurs cours ; ils ne parlent que de cela ; ils ne pensent qu'à cela<sup>3</sup>. »

Revenons à Georges Duby et à *L'Histoire continue* : le ton se détend lorsqu'il évoque le séminaire duquel, écrit-il, il « a tiré bien davantage ». Duby le décrit comme « le banc d'essai où je venais éprouver mes hypothèses, soumettre mes premiers brouillons à mes collègues de la Sorbonne ou des universités étrangères ». Et plus loin : « C'est dans cet atelier que la matière de tous mes ouvrages fut dégrossie. Je la reprenais, après l'avoir affinée, dans le cours. Pour ensuite, au calme, en Provence, procéder aux ultimes finitions<sup>4</sup>. » Surgit à nouveau le thème de la forge — et la métaphore mène le lecteur de l'imaginaire sidérurgique à celui de la petite métallurgie lorsque Duby conclut : « Ainsi fonctionna l'engrenage par quoi, tout au long de ma carrière, mon métier d'enseignant s'est conjugué à mon métier de chercheur et à mon métier d'écrivain<sup>5</sup>. »

Voici donc décrit un processus de transformation, celui qui mène à « l'ouvrage », comme le dit Georges Duby, avec ses dif-

1. P. VEYNE, *Le Quotidien et l'intéressant. Entretien avec Catherine Darbo-Peschanski*, Paris, 1995, p. 131.

2. *Ibid.*, pp. 135-136.

3. *Ibid.*, p. 137.

4. DUBY, 1991 (1), p. 147.

5. *Ibid.*

férentes étapes : le séminaire, le cours, le livre. Qu'il soit moins agréable et plus angoissant de prononcer le cours que d'animer le séminaire n'étonnera donc que ceux qui pensent que l'écriture — intimement liée au cours, comme on va le voir — est une activité fraîche et joyeuse. Mais l'engrenage est là, qui entraîne les différents métiers de Georges Duby, et mène au livre. Lorsque l'historien évoque les « brouillons » qu'il soumet au jugement de ses collègues, il use d'un langage figuré. On peut toutefois le prendre au mot, et voir comment les brouillons au sens propre — c'est-à-dire les manuscrits et les retranscriptions de cours —, lorsqu'on les met en place comme les engrenages d'une chaîne, permettent justement de saisir le mouvement même de cet enchaînement.

Avant d'entrer dans le détail des manuscrits, il peut être utile de considérer une dernière fois les choses de haut — c'est-à-dire du haut de l'organisation générale de l'enseignement de Georges Duby au Collège de France. Le professeur nouvellement élu donne sa leçon inaugurale le 4 décembre 1970. Deux jours plus tôt, le 2 décembre, Michel Foucault s'était livré au même exercice. Les deux leçons, d'une certaine manière, se ressemblent et se répondent. Foucault confiait son scrupule à prendre la parole, à commencer, inaugurer par sa leçon un nouvel ordre du discours, lorsqu'il aurait voulu « se glisser subrepticement » dans une continuité d'énoncés, qu'il appelait justement un « enchaînement » : « Plutôt que de prendre la parole, j'aurais voulu être enveloppé par elle, et porté bien au-delà de tout commencement possible<sup>1</sup>. »

Georges Duby, quant à lui, est bien dans les commencements. Tandis que le philosophe voulait faire de sa leçon « un point d'évanouissement du discours plutôt que le point d'émergence d'une nouvelle autorité<sup>2</sup> », l'historien entend bien inaugurer une parole neuve. Duby ne peut guère se glisser dans une tradition séculaire, comme celle de la chaire de Langue et littérature du Moyen Âge où se succèdent, depuis Paulin et Gaston Paris, phi-

1. M. FOUCAULT, *L'Ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, 1971, p. 7.

2. P. ARTIÈRES et M. POTTE-BONNEVILLE, *D'après Foucault. Gestes, luttes, programmes*, Paris, 2007, p. 51.

lologues et littéraires<sup>1</sup>. Rien de tel avec les historiens du Moyen Âge : pas de prédécesseur à saluer, pas d'éloge à tresser, mais la présence collective et écrasante d'une école historique, l'école des *Annales*, par rapport à laquelle Georges Duby, qui se sentait au fond assez mal à l'aise avec la théorie de l'histoire, a toujours pris soin de maintenir une distance prudente<sup>2</sup>. C'est ce qu'il fait dans sa leçon inaugurale, en justifiant l'intitulé de sa chaire sur les sociétés médiévales par la défense et illustration d'une histoire sociale libérée de l'hégémonie de l'histoire économique. Le programme restait tout de même assez vague, suffisamment en tout cas pour pouvoir s'adapter aux sollicitations et aux envies d'un historien qui n'a jamais caché qu'il avait une conception relativement individualiste du travail intellectuel, et qu'il aimait aussi réagir à la commande.

De fait, lorsqu'on récapitule les thèmes des cours et des séminaires sur les vingt ans d'activité de Georges Duby au Collège de France, la stratification de sa bibliographie se reconnaît sans peine. De 1971 à 1973, son cours porte sur la chevalerie et la noblesse, puis sur la guerre et la paix dans le royaume de France, pendant qu'il prépare la rédaction de son *Dimanche de Bouvines* qui paraît en 1973. La même année est publié le recueil d'articles intitulé *Hommes et structures du Moyen Âge* ainsi que *Guerriers et paysans*, dont on ne perçoit pas que ni le cours ni le séminaire aient pu accompagner l'élaboration. Car, en vérité, ces deux livres achèvent le cycle précédent de la carrière de Georges Duby, celui qui l'avait mené de sa thèse sur le Mâconnais à *L'Économie rurale et la vie des campagnes* et jusqu'à *L'Europe des cathédrales*. Parallèlement, dès 1971, les problèmes de la classification sociale sont abordés dans le séminaire, qui porte plus spécifiquement sur « la représentation trifonctionnelle de la société en 1973-1974 » — le thème passant ensuite dans l'enseignement des cours en 1976-1978, au moment où

1. Je me permets de renvoyer sur ce point à la notice de présentation de la leçon inaugurale de Georges Duby au Collège de France, in P. TOUBERT et M. ZINK (dir.), *Le Moyen Âge et la Renaissance au Collège de France*, Paris, 2009, pp. 469-475.

2. A. BURGUIÈRE, *L'École des Annales. Une histoire intellectuelle*, Paris, 2006, p. 292.

Georges Duby prépare la rédaction des *Trois Ordres ou L'imaginaire du féodalisme*, qui paraît en 1978<sup>1</sup>.

Jusque-là, on voit que l'enchaînement séminaires/cours/ouvrages fonctionne conformément au récit qu'en donne Georges Duby dans *L'Histoire continue*. Il vaut aussi pour les travaux sur les généalogies nobles et les pratiques matrimoniales, qui commencent à alimenter le séminaire dès 1974<sup>2</sup>. Il s'agit toutefois d'une problématique que Duby travaille depuis longtemps (en juin 1974 a lieu le colloque de l'École française de Rome sur *Famille et parenté dans l'Occident médiéval*, publié en 1977 sous la direction conjointe de Georges Duby et de Jacques Le Goff) et qui suscite de nombreuses publications savantes avant la parution de *Le Chevalier, la femme et le prêtre* en 1981, là encore préparée par le cours de 1980-1981. À cette date, le séminaire se poursuit sur sa lancée, par l'analyse érudite et continue des grands textes de la littérature généalogique de la France du Nord, qui constitue au fond le véritable territoire de l'historien Georges Duby. Ils le mènent à s'intéresser à ce qu'il appelle, dès 1981, « l'histoire de la vie privée », et qui annonce la parution, en 1985, du livre éponyme qu'il dirige avec Philippe Ariès.

De l'histoire de la vie privée, le glissement se fait naturellement — et dès le cours de 1982-1983 — vers l'histoire de l'amour courtois et de la condition féminine. Rappelons que l'article fondateur « Que sait-on de l'amour en France au XII<sup>e</sup> siècle ? » date précisément de 1983. Cette pente vers l'histoire des femmes, qui entraîne Georges Duby jusqu'à ses dernières années d'ensei-

1. Nous nous appuyons ici sur la bibliographie des œuvres de Georges Duby établie par Guy Lobrichon dans C. DUHAMEL-AMADO et G. LOBRICHON (dir.), *Georges Duby...*, *op. cit.*, pp. 467-487, et complétée par Fabrizia Dalcò dans D. ROMAGNOLI (dir.), *Medioevo e oltre. Georges Duby e la storiografia del nostro tempo*, Bologne, 1999, pp. 215-243. Quant aux thèmes des cours et séminaires, ils sont indiqués dans les livraisons annuelles de l'*Annuaire du Collège de France*. Voir également *supra*, C. DUHAMEL-AMADO, « Le thème de la parenté », pp. 000-000, et F. BRANDI, « Bibliographie de Georges Duby », pp. 000-000.

2. Ce tournant anthropologique a son répondant dans le séminaire « voisin » de Jacques Le Goff dont la direction d'études change de nom en 1974-1975 : non plus « Histoire et sociologie de l'Occident médiéval », mais désormais « Anthropologie historique de l'Occident médiéval » ; voir J.-C. SCHMITT, « Le séminaire », in J. REVEL et J.-C. SCHMITT (dir.), *L'Ogre historien. Autour de Jacques Le Goff*, Paris, 1998, pp. 17-32, ici p. 27.

gnement, s'interrompt en 1985 : il s'agit alors, comme on l'a dit, de mettre au point la rédaction d'une histoire politique de la France pour les éditions Hachette. Mais une fois celle-ci parue, en 1987, Duby reprend son cours — dans les deux sens du terme — sur ses thèmes d'histoire des femmes qui avaient en parallèle continué d'alimenter le séminaire en 1985-1987, et deviennent pratiquement exclusifs après l'élection à l'Académie française, en 1988<sup>1</sup>.

L'engrenage paraît donc bien huilé. Trop bien peut-être, aussi doit-on apporter trois nuances au mouvement qu'il entraîne : la première concerne les écrits de Duby sur l'art, qui se situent clairement hors de ce circuit de production textuelle. On pense bien sûr aux écrits sur l'art contemporain, mais aussi à ceux qui sont consacrés à l'art médiéval, les uns comme les autres venant assouvir « un très ancien désir, celui de satisfaire dans l'exercice même de mon métier ce goût violent qui depuis toujours me portait vers l'œuvre d'art<sup>2</sup> ». Pour ne prendre qu'un exemple : paru en 1976, le *Saint Bernard. L'art cistercien* n'est en rien préparé par l'activité d'enseignement de Georges Duby au Collège de France. Sans doute s'inscrit-il, comme ses autres écrits sur l'art, dans une autre saison d'écriture, celle de l'été provençal, loin des contingences académiques de la grisaille parisienne. Second écart : *Dames du XII<sup>e</sup> siècle* paraît longtemps après les cours au Collège de France qui l'a inspiré. Le premier tome, consacré notamment à Héloïse et qui fut publié en 1995, reprend pour l'essentiel la matière du cours de 1984-1985, et le deuxième tome, *Le Souvenir des aïeules*, celui de 1989-1990. Quant au troisième tome, *Ève et les prêtres*, paru l'année de sa mort en 1996, il ne s'appuie pas sur un cours, mais sur la dernière année du séminaire.

Ce dérèglement — qui se ressent à la lecture du dernier livre de Georges Duby, où l'on ne retrouve plus le rapport ordinaire entre la narration et l'érudition, ne serait-ce que par la disparition des notes de bas de page — est à l'évidence le fait

1. Voir *infra*, J. DALARUN, « Les femmes, les sources, l'intrigue », pp. 000-000.

2. DUBY, 1991 (1), p. 127.

de la fatigue et de la maladie. Mais il provoque le troisième et dernier écart que je veux signaler ici : le fait que les derniers cours de Georges Duby au Collège de France ne réalisent plus cette montée en généralisation que l'historien avait toujours su ménager dans le passage du séminaire au cours. À partir de 1990, le tempo du cours se ralentit, plus proche de l'allure du séminaire, où l'on s'attarde longuement sur un texte. Dudon de Saint-Quentin, Lambert d'Ardres, l'*Histoire des sires d'Amboise* : les grands textes qui ont accompagné toute l'œuvre de Duby, ceux de ses auteurs préférés — qu'il appelait tantôt ses « confrères », tantôt ses « camarades »<sup>1</sup> — sont conviés à la cérémonie des adieux. Ainsi pour la *Chronique des comtes de Guines*. Voici ce que Georges Duby déclare, le premier jour de son cours de l'année 1990-1991 (c'était le jeudi 29 novembre 1990) :

Pour terminer cette série de cours, que j'ai commencée au Collège de France il y a vingt ans et qui se termine cette année, j'ai choisi de revenir à un document que je n'ai cessé d'interroger pendant trente-cinq ans au moins. C'est un texte que j'ai cité à de nombreuses reprises dans mes livres, sur lequel je me suis appuyé en cours de route pour telle ou telle démonstration touchant au fonctionnement de la société féodale, c'est-à-dire au champ même de mes recherches. Je le reprends, enrichi évidemment par tout ce que j'ai gagné au fil des années pour une dernière interrogation, avec le sentiment que pour la première fois je découvre tout le prix de ce document<sup>2</sup>.

Duby présente ensuite le texte, son unique manuscrit, sa décoration, la question débattue de son authenticité, évoque les paysages du Boulonnais ; la semaine suivante il propose à ses auditeurs un long développement sur la figure de Lambert d'Ardres et, le 13 décembre, sur la structure de sa chronique. Il reprend certains de ses morceaux de bravoure : ainsi, l'anthropologie de la

1. Cité par J. DALARUN, « L'abîme et l'architecte », in C. DUHAMEL-AMADO et G. LOBRICHON (dir.), *Georges Duby...*, *op. cit.*, pp. 11-36, ici p. 17.

2. DBY 59, « Cours de 1990 à 1993 », cours du 29 novembre 1990, p. 1.

demeure noble à partir de la description du donjon d'Ardres pendant la séance du 28 février 1991. Lors de son dernier cours, le 14 mars 1991, Georges Duby évoque sobrement le fait qu'il a commencé ses cours vingt et un ans plus tôt en parlant de Bouvines, des hommes et des chevaliers, et qu'il achève son enseignement en évoquant l'ombre imposante mais insaisissable des femmes du Moyen Âge. Ce sont ses derniers mots au Collège de France :

Soumission des femmes bien sûr, mais sous cette soumission dont les hommes n'arrêtent pas de parler, en vérité masquée par cette soumission et le discours masculin, quelle puissance. Je vous remercie<sup>1</sup>.

Si on peut encore les entendre résonner aujourd'hui, c'est parce que l'on trouve conservées à l'Imec les retranscriptions intégrales des cours que Georges Duby a prononcés au Collège de France. Il s'agit donc à présent d'envisager cette documentation, qui permettra, bien mieux que la simple coïncidence des dates de cours, de séminaires et de publication d'ouvrages, de saisir le passage de la voix à la lettre.

DE LA RETRANSCRIPTION AUX MANUSCRITS :  
IL N'Y A PAS DE PAGE BLANCHE

L'Imec conserve en effet, dans trois boîtes d'archives, la retranscription intégrale des cours que Georges Duby donna au Collège de France de 1982 à 1992<sup>2</sup>. Dès avant 1982, Georges Duby archivait nombre de retranscriptions de ses interventions orales : cours, séminaires, émissions de radio. À fouiller ces car-

1. *Ibid.*, cours du 14 mars 1991, p. 20

2. DBY 57 (cours de 1982-183) ; DBY 58 (cours de 1983 à 1985 et 1986 à 1989) ; DBY 59 (cours de 1990 à 1993). Avec une seule lacune : manque le cours de 1985-1986 sur les relations de pouvoir aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles en France.

tons d'archives, une conviction rapidement s'installe : Georges Duby a eu à cœur de préserver, minutieusement et aussi systématiquement que possible, la trace de ses paroles dites. Reste à comprendre pourquoi. Que conserve-t-on de soi-même ? L'archivage (son rythme, ses modalités, son classement) est une forme discrète, sinon d'autoportrait, du moins de représentation de soi<sup>1</sup>. Son intentionnalité ne saurait être mise en doute lorsqu'il s'agit de retranscriptions d'interventions orales, dont l'existence même résulte d'une volonté de constitution et de conservation d'une méta-source. Or cette volonté ne se peut justifier que par un usage ; c'est cet usage qu'il s'agit de définir.

Encore faut-il préalablement reconstituer à grands traits les principes de la fabrique documentaire. À partir de 1982 à coup sûr<sup>2</sup>, le processus est déjà normé et presque routinier : chaque heure de cours donne lieu à une retranscription tapuscrite intégrale de huit à quatorze pages de format A4, agrafées dans une pochette verte sur la couverture de laquelle est inscrite, à la machine à écrire, la mention « Georges Duby, histoire des sociétés médiévales » et, plus bas, « Cours du [suit la date] ». Cela suppose donc un enregistrement préalable, et par conséquent un système technique, avec ses aléas — ainsi, les premières phrases du cours peuvent être manquantes, lorsque l'enregistrement n'a pas démarré à temps et, dans ce cas, la lacune est signalée par des points de suspension<sup>3</sup>.

On a toujours tendance à rajeunir les mutations techniques et l'on peine, par exemple, à réaliser aujourd'hui que l'accès privé à Internet ne s'est massivement diffusé qu'après 2000. Or l'usage du magnétophone à cassettes ne se généralise que dans les années 1970 et la génération de Georges Duby a peut-être découvert le magnétophone comme la suivante l'ordinateur<sup>4</sup>. La

1. Sur ce thème, qui inspire nombre d'analyses récentes, voir par exemple P. ARTIÈRES et D. KALIFA (éd.), *Sociétés & Représentations*, « Histoire et archives de soi », 13, 2002.

2. Il existe quelques précédents ponctuels et il n'est pas exclu que d'autres séries de cours au Collège de France, antérieures à 1982, n'aient pas été conservées.

3. Par exemple la lacune au début du cours du 14 décembre 1989 : « ... bien connu par ce qu'il dit de lui-même et d'autres écrits qu'il a rédigés » (DBY 58).

4. Voir F. DESCAMPS, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, 2001.

remarque, sans doute triviale, n'en éclaire pas moins les conditions matérielles de la production de l'écrit académique. Dans un article du *Nouvel Observateur* paru en 1975 sur les cours de Michel Foucault au Collège de France, un journaliste évoquait l'arrivée du philosophe dans une salle bondée, la nécessité pour lui d'enjamber des corps pour atteindre son bureau et de repousser des magnétophones pour y poser ses notes. À la fin du cours : « Foucault s'arrête. Les étudiants se précipitent vers son bureau. Pas pour lui parler, mais pour stopper les magnétophones. Pas de questions. Dans la cohue, Foucault est seul<sup>1</sup>. »

À partir de l'enregistrement, la secrétaire (Monique Kondratovitch, dans le cas de Georges Duby) produisait ainsi une retranscription. On notera au passage qu'en bonne méthode l'évocation du système technique ne suffit plus à décrire les spécificités de la production documentaire : il faut également tenir compte de l'environnement institutionnel, en l'occurrence des possibilités qu'offre le Collège de France, pour saisir ce qui va avoir d'importantes conséquences sur l'écriture de Duby. Il s'agit bien d'une retranscription intégrale, qui n'élimine pas les marques d'oralité — par exemple, le mot peut-être le plus courant pour débiter un cours est la conjonction « donc », comme s'il s'agissait de reprendre une conversation interrompue (« Donc, Mesdames et Messieurs »). Mais la rareté de ces marques d'oralité et le fait qu'elles correspondent, essentiellement, au premier tiers des prestations, lorsque le ton se pose et la voix se chauffe, témoignent, s'il en était besoin, du niveau de langue très élevé du discours public de Duby.

La secrétaire le restitue très fidèlement, laissant en blanc les mots (souvent des noms propres, des mots techniques ou étrangers, rarement des locutions latines) qu'elle ne reconnaît pas, en les signalant par un point d'interrogation marqué au crayon. Georges Duby les complète parfois à la relecture de la retrans-

1. G. PETIJEAN, « Les Grands Prêtres de l'Université française », *Le Nouvel Observateur*, 7 avril 1975, cité par F. EWALD et A. FONTANA, « Avertissement », in M. FOUCAULT, « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France (1975-1976)*, Paris, 1997, p. x.

cription de son cours, de même qu'il peut corriger les très rares fautes (par exemple, dans le cours de 1982 sur la vie privée, la graphie amusante et récurrente « hérotique<sup>1</sup> », corrigée par Georges Duby, même si ce mot-valise rend peut-être bien compte de ce que pouvait être l'amour chevaleresque...). Cette pratique de la relecture et de la correction pose la question cruciale de l'usage de ces retranscriptions.

Voici probablement le fait essentiel : certains cours se retrouvent intacts, dans leur chemise verte, parfois à peine corrigés, apparemment juste survolés — c'est le cas, notamment, des derniers cours à partir de 1988. D'autres en revanche sont raturés, biffés, tourmentés, triturés. Dans ce cas, la chemise a été désagrafée, Georges Duby a écrit à la main entre les lignes, dans la marge, au verso, parfois sur des feuilles intercalées, souvent même en bousculant la pagination intégrale. D'évidence, la retranscription est devenue le premier état du manuscrit d'un livre. Tel fut, très vraisemblablement, le destin du cours de 1985-1986, retranché de la série des retranscriptions conservées à l'Imec parce qu'il constitue le manuscrit de l'*Histoire de France* publiée par la maison Hachette. Mais d'autres cours ont connu le même destin d'une transformation manuscrite tout en demeurant conservés sur place : ainsi le cours de 1982 sur la vie privée, matrice de l'*Histoire de la vie privée*, sur lequel il convient désormais de s'arrêter.

Que l'on envisage, par exemple, la première page du cours du jeudi 4 mars 1982 — ou, plus exactement, le recto de la page 1, et son verso en regard du recto de la page 2, que Georges Duby complète à l'aide d'accolades (pl. 1 et 2)<sup>2</sup>. On voit, du premier coup d'œil, combien la retranscription orale a subi un processus de réécriture important, dans lequel se distinguent au moins deux campagnes : la première au stylo à bille bleu, la seconde au feutre rouge. Lorsque l'on fait ressortir les éléments remarquables de cette première strate du palimpseste, se trouvent

1. Par exemple, dans le cours du 20 janvier 1982, à plusieurs reprises (DBY 57).

2. DBY 57, « Cours au Collège de France 1981-1982 », cours du 4 mars 1982, pp. 1-2.

d'abord les fautes et les omissions que Georges Duby doit corriger. Plus importantes — et plus intéressantes — sont les marques d'oralité, qui concernent surtout le début du texte, la mise en route de la prise de parole. On notera l'usage du redoublement rhétorique (« je voudrais essayer »... « je voudrais essayer »), de même que la présence marquée du « je » comme mise en scène du commentateur au travail (« ... je viens de citer... », « ... là je cite... »).

Autres effets d'oralité, très caractéristiques de la méthode d'exposition pédagogique : Georges Duby cite alors des extraits d'un texte latin (que la retranscription distingue systématiquement en le soulignant) et intrique alors, dans une même phrase étirée et contournée, la citation, la traduction et le commentaire : cette manière de faire apparaît ici en italiques. Tout cela doit évidemment disparaître à l'écrit — ou, plus précisément, s'enfouir dans une prose qui va continuer d'affirmer la double présence de l'histoire et de l'historien, mais de manière plus sourde, plus feutrée, plus subtile.

Pourtant, comme on le voit, la transformation de la parole retranscrite en texte ne se contente pas d'éliminer les scories de l'oralité. Elle biffe, retranche, accole, substitue, rature. Intéressons-nous encore une fois à l'allure générale du manuscrit (pl. 1). La substitution de titre est révélatrice du changement de statut du texte : « Cours du jeudi 4 mars 1982 » est barré pour donner « La société domestique ». C'est en effet le titre qui apparaît comme sous-chapitre de la partie « convivialité » du tome II de *l'Histoire de la vie privée* qui procède de la retranscription du cours de 1982<sup>1</sup>. La retranscription corrigée constitue bien le manuscrit de l'ouvrage, dont le texte varie peu — si ce n'est quelques menues différences qui peuvent avoir été introduites sur épreuves.

Il est frappant de constater que Georges Duby *écrit sur ce dont il a parlé* et qu'il faut prendre cette expression au pied de la lettre, c'est-à-dire dans sa matérialité scripturaire. Est-ce pour éviter

1. DUBY, 1985 (5), pp. 75-76.

la page blanche que l'historien rature ainsi ses transcriptions ? Cette pratique d'écriture révèle en tout cas l'idée que Georges Duby se faisait du prix de sa parole — du prix, c'est-à-dire de sa rareté et de sa portée. On pourrait multiplier les exemples et affiner l'analyse sur l'ensemble du manuscrit de l'*Histoire de la vie privée* : j'ai choisi de regarder de près ces quelques pages du manuscrit, parce qu'elle donne à voir une situation moyenne — et donc représentative de l'ensemble — dans une gamme étendue de pratiques de réécriture. Si l'on prend, par exemple, le dernier cours de l'année (prononcé le 3 février 1983), qui ramène Georges Duby dans le sillage des travaux sur les femmes amorcés dans le séminaire<sup>1</sup>, seul un tiers de ce qu'il y a dit est réemployé dans le texte final. Chutent notamment de longs développements sur l'histoire du sacrement, de la prière, de la construction des chapelles privées. Toutefois, les derniers mots du cours sont repris, raturés, et se retrouvent être aussi les derniers mots du livre publié<sup>2</sup> :

~~N'imaginons pas que la décision le décret de 1215 ait été immédiatement appliquée aussitôt partout : elle le fut petit à petit, et sa diffusion remplit une grande partie du XIII<sup>e</sup> siècle, il se~~ **Mais, un siècle plus tard, ses effets se conjuguent** à ceux ~~aux effets de~~ l'éducation par le serment **sermon**, et **par la casuistique amoureuse à ceux par les exempla**, et aussi ~~aux effets de l'évolution la~~ **croissance** économique générale, à cette libération ~~nt de~~ l'individu qui découlait de l'expansion de **par accélération de** la circulation monétaire, **avait commencé de modifier le sens du mot privé.** : ~~c'est ainsi que dans le courant du XIII<sup>e</sup> le privé a changé de signification, c'est ainsi qu'on aperçoit pointant, perçant une autre~~

1. Selon un mouvement qui creuse l'intime jusqu'à l'âme : « Au fin fond de l'intimité, au cœur de la personnalité et nous voici au terme de ce cheminement, de cette descente progressive qui va jusqu'au plus intime du privé. Et cette question que je pose sera la dernière à propos de ce thème puisque j'achève aujourd'hui la partie de mon cours consacrée à la vie privée ; la semaine prochaine, j'aborderai une autre problématique d'ailleurs très étroitement liée à celle-ci puisque en essayant de découvrir l'histoire des femmes dans la société féodale, je ne sortirai pas de l'espace privé... » (DBY 57, cours du 3 février 1984, p. 1).

2. DUBY, 1985 (6), p. 526.

conception **nouvelle** de la vie privée, ~~s'était très lentement, très~~ insensiblement **développée** ~~durant le second âge féodal à l'intérieur des familles, à l'intérieur~~ **au sein** de la grégarité **familiale** : ~~des communautés domestiques, le désir, la possibilité d'être soi-même~~ au milieu des autres, dans la chambre, à la fenêtre, avec son propre bien, ~~son petit trésor, son petit pécule dans sa bourse, avec ses propres fautes reconnues, admises, confessées mais pardon-~~ nées, être ~~seul~~ avec ses rêves, ses illuminations ~~et~~, avec son secret<sup>1</sup>.

Autre exemple, qui constitue au contraire les premiers mots de ce texte vif et dense qu'est « Situation de la solitude ». Il procède du cours du 2 décembre 1982, mais de manière indirecte. La retranscription du passage en question est la suivante :

En effet, de toute évidence, le privé féodal était vécu comme grégaire à l'intérieur de l'enclos, à l'intérieur de l'enceinte, qui met à part du public l'aire où s'exerce un pouvoir privé, ce que l'on voit toujours, ce qui règne c'est le coude à coude, c'est la promiscuité, et parfois c'est même la cohue, à l'intérieur de l'espace domestique surpeuplé se montre, bien sûr, une zone qui est plus largement ouverte, qui est par nature destinée à l'accueil des amis...

Le paragraphe est entièrement barré de rouge. Au verso de la page précédente, également au stylo rouge (corrigé ensuite en bleu), ce passage manuscrit n'en reprend que l'idée générale, et surtout le balancement rythmique entre les trois mots (« coude à coude », « promiscuité », « cohue ») qui produisaient sans doute le plus d'effet à l'oral :

Coude à coude, promiscuité, parfois cohue — à l'époque féodale, place [**en effet**] n'était jamais faite **prévue dans l'espace privé à l'intérieur des grandes demeures pour** à la solitude [**individuelle**], sinon dans le bref instant du trépas, du grand passage

1. DBY 57, cours du 3 février 1983, p. 10. J'adopte ici un type de retranscription linéarisée, où les mots biffés apparaissent comme tels et les ajouts interlinéaires sont marqués en gras. Sur les différentes méthodes de transcription génétique, voir A. GRÉ-SILLON, *Éléments de critique génétique. Lire les manuscrits modernes*, Paris, 1994, pp. 121-131.

vers l'autre monde. Et lorsqu'on ne risquait hors de la clôture domestique, c'était toujours encore en groupe<sup>1</sup>.

Les manuscrits témoignent donc des modalités d'un passage, de la voix à la lettre, et de la manière dont la lettre garde trace de la voix. Ils portent la trace d'une littéarité inquiète, proche en somme de l'instabilité des textes médiévaux eux-mêmes lorsqu'ils ne figeaient que lentement le souvenir de la performance orale<sup>2</sup>. Demeure toutefois une frustration : comment se place cette voix, c'est-à-dire, plus précisément, à partir de quel texte Georges Duby parlait-il lorsqu'il prononçait ses cours au Collège de France ? Les archives de l'Imec permettent en partie de répondre à cette question, et d'allonger ainsi la chaîne de production textuelle.

LA FICHE DE COURS ET LE CONDUCTEUR  
DU LIVRE : GEORGES DUBY  
AU TRAVAIL DU TEXTE

On trouve en effet, conservées dans les fonds de l'abbaye d'Ardenne, plusieurs boîtes d'archives inventoriées sous le titre « Fichiers contenant des cours de [date] à [date] ». Elles contiennent plusieurs milliers de fiches cartonnées, toujours de la même dimension (10 cm sur 15), parfois numérotées, mais jamais datées et couvertes d'une écriture fine et raturée de biffures et d'accolades. Ces fiches sont écrites tantôt au feutre rouge, tantôt au stylo bleu ou noir et corrigées en rouge. Elles sont parfois protégées dans des boîtes en fer gris, parfois direc-

1. DBY 57, cours du 2 décembre 1982, p. 8.

2. Voir, sur ce thème de la production vocale du texte comme « phase préréactionnelle », les réflexions de J.-L. LEBRAVE, « La production littéraire entre l'écrit et la voix », in M. CONTAT et D. FERRER (dir.), *Pourquoi la critique génétique ? Méthodes, théories*, Paris, 1998, pp. 169-188, ici p. 183, qui évoque la voix intérieure des poètes et le « gueuloir » de Flaubert, mais aussi les travaux du père Dondaine sur les secrétaires de Thomas d'Aquin.

tement placées dans les cartons d'archives. Dans ce cas, c'est par la teneur du texte que l'on peut reconnaître l'année du cours auquel elles correspondent. Une année de cours au Collège de France représente six cents à huit cents fiches rédigées.

Il s'agit donc, très manifestement, des fiches que Georges Duby rédigeait pour préparer son cours, et qu'il avait sous les yeux lorsqu'il le prononçait. Cette constatation correspond aux souvenirs des témoins. Ainsi Claudie Amado, qui écrit, en avant-propos d'un article où elle donne la transcription d'une des interventions de Duby à Sénanque en septembre 1982 :

Les familiers des séminaires et des cours de Georges Duby le revoient, consultant de temps en temps le petit paquet de fiches constituant tout son bagage, parlant cette langue apparemment hésitante et si élaborée, à mi-chemin entre l'écriture et l'improvisation, plus près de l'écriture toutefois... les répétitions de mots accentués formant autant d'appuis pour faire rebondir la réflexion ou pour convaincre<sup>1</sup>.

De fait, en observant la finesse de cette graphie et le niveau élevé de ses corrections et repentirs, on peine à comprendre comment on peut prendre la parole avec, sous les yeux, un tel « conducteur », sinon justement en « le consultant de temps à autre », ce qui suppose bien entendu de connaître le texte pratiquement par cœur. En confrontant les fiches du cours à leur retranscription, on comprend mieux ce mouvement singulier de fausse oralité, « cette langue apparemment hésitante et si élaborée », où en réalité les hésitations elles-mêmes sont élaborées. Par exemple, ici : il s'agit de la retranscription du cours du jeudi 29 novembre 1990, déjà cité. La découverte fortuite de la fiche cartonnée qui lui correspond, par un heureux hasard, m'a permis de comprendre rapidement la dynamique d'ensemble :

1. C. DUHAMEL-AMADO, « Un séminaire : Sénanque », *Clio*, « Georges Duby et l'histoire des femmes »...

Tableau 15. Comparaison entre la fiche de cours  
et sa retranscription  
(début de la séance du jeudi 29 septembre 1990).

FICHE <sup>1</sup>	RETRANSCRIPTION <sup>2</sup>
<p>Pour cette série de cours, la dernière que je donnerai au CF. j'ai choisi de revenir à 1 document que je n'ai cessé d'interroger au cours de mes recherches, depuis 35 ans au — 1 texte que j'ai cité à plusieurs reprises dans mes livres sur lequel je me suis appuyé, en cours de route p. telle ou telle démonstration tou- chant au fonctionnement de la soc. féodale</p> <p>et je le reprends, enrichi par ce que j'ai gagné au fil des ans, p. 1 dernière lecture 1 dernière interrogation, avec le sent. que p. la 1<sup>e</sup> fois j'en découvre tout le prix</p>	<p>Pour terminer cette série de cours, que j'ai commencée au Collège de France il y a vingt ans et qui se termine cette année, j'ai choisi de revenir à un document que je n'ai cessé d'interroger pendant trente-cinq ans au moins. C'est un texte que j'ai cité à de nombreuses reprises dans mes livres, sur lequel je me suis appuyé en cours de route pour telle ou telle démonstration touchant au fonctionnement de la société féodale, c'est-à-dire au champ même de mes recherches. Je le reprends, enrichi évidemment par tout ce que j'ai gagné au fil des années pour une dernière interrogation, avec le senti- ment que pour la première fois je découvre tout le prix de ce document.</p>

Ainsi, tout ou presque des cours de Georges Duby était rédigé,  
y compris les effets de relance, d'insistance, de répétition que

1. DBY 105, « Fichier de cours 1983-1988 », fichier 1.

2. DBY 59, « Cours de 1990 à 1993 », cours du jeudi 29 novembre 1990, p. 1.

l'on considère ordinairement comme spécifiques à l'improvisation de l'oralité. On voit comment, par exemple, lorsqu'il n'a pas eu le temps de terminer son cours la semaine précédente, Duby intercale dans son paquet de fiches une fiche supplémentaire qui prépare une cheville, même élémentaire<sup>1</sup>. Plus intéressant : si l'on prête attention aux corrections apportées par Georges Duby lors de ce qui est très manifestement une relecture de ses fiches, on y observe la manière dont l'historien renforce ses effets d'oralité. Voici par exemple la fiche 76 du cours de 1990 : Duby y écrit en bleu, puis corrige et complète en rouge (apparaissant ici en gras) :

Je reviens ici au Manuel de Dhuoda

**Je note** le soin qu'elle prend, à la fin de son livre X, 5 (p. 354)

**De faire** ~~l'~~inscrire la liste des défunts, **de ses morts**<sup>2</sup>.

On comprend mieux pourquoi le texte de Georges Duby accueille de manière si souple l'inscription de sa voix ; c'est précisément parce que sa voix se posait sur un texte écrit, raturé, travaillé, et déjà très élaboré. Tel est le secret que protégeaient les petites boîtes de l'abbaye d'Ardenne : au commencement n'est pas le verbe. Lorsque Duby prend la parole, l'écrit est déjà là, entre ses mains, tourmenté d'emblée par le travail du style, à la fois souverain et incertain. Il l'a sous les yeux, mais ne lui prête aucun regard : il ne lit pas, il parle. Car, pour que l'écrit devienne texte, il lui faut encore se frotter au grain de la voix. « En même temps qu'une cause, a écrit Louis Hay, la genèse donne à l'œuvre un point de départ ; le moment où elle se fait écriture<sup>3</sup>. »

Est-ce céder à l'« idole des origines » dénoncée par Marc Bloch

1. C'est le cas de cette fiche intercalée entre la fiche 57 et la fiche 58 : « Je me suis arrêté la semaine dernière alors que je rappelais comment est ressentie, avec quelle urgence, dans les consciences des H. du XI<sup>e</sup> s., la nécessité de servir les morts. De ces » (DBY 105).

2. DBY 105, fichiers de cours (cours de 1990).

3. L. HAY, « Le manuscrit pluriel », in *La Littérature des écrivains. Questions de critique génétique*, Paris, 2002, pp. 113-123, ici p. 122, texte initialement publié, sous le titre « Critiques du manuscrit », in *La Naissance du texte*, Paris, 1989.

que de tenter de poursuivre ce chemin à rebours, de suivre la chaîne jusqu'à ce premier engrenage qui en serait comme le principe et le moteur, à la manière de la physique aristotélicienne, et de se demander ce qu'il y avait avant la fiche de cours ? Quels dossiers préparatoires, quelles notes, quels plans, quelles discussions même formaient la matière première de cet objet déjà très manufacturé qu'est la fiche de cours, que Georges Duby avait sous les yeux lorsqu'il prenait la parole devant le public « abstrait » du Collège de France ?

Le cours de 1982-1983 sur l'histoire de la vie privée se prête à cet allongement du questionnaire. On sait que celui-ci — et le livre qui en procède — avait été préparé par trois colloques tenus à Sénanque les 26-29 juillet 1981, 27-29 septembre 1982 et 27-29 septembre 1983. Les enregistrements de ces trois rencontres ainsi que leur retranscription manuscrite intégrale, par Claudie Duhamel-Amado, se trouvent conservés à l'Imec<sup>1</sup>. Dans ce cas, une fois de plus, les manuscrits témoignent, par leur succession et leur forme même, de la séquence décrite par *L'Histoire continue* : le séminaire alimente le cours, le cours prépare le livre. Mais ils permettent aussi de préciser un peu les choses.

Figurent, dans ce carton, les dossiers préparatoires des interventions de Georges Duby lui-même. Il s'agit de feuilles de format A4, souvent du papier à en-tête du Collège de France au verso duquel il écrit. Lorsqu'il s'agit de prendre des notes sur des sources, ou — mais c'est beaucoup plus rare — de la bibliographie, l'historien coupe la feuille en deux et l'utilise en format italien. Ainsi retrouve-t-on une prise de notes continue sur différentes sources, dont l'intitulé est abrégé en haut à gauche de la feuille. Dans le cas présent, il

1. DBY 54 et 55 pour les enregistrements, DBY 42 pour la retranscription. C'est également dans cette boîte d'archives que l'on trouve les dossiers préparatoires de Georges Duby. Y figure également la copie carbone d'une lettre de Claudie Amado à Emmanuel Muheim, directeur de l'Association des amis de Sénanque, datée du 8 février 1982, lui demandant (pour le séminaire précédent) de lui envoyer les enregistrements afin qu'elle en assure la dactylographie. Voir *infra*, C. DUHAMEL-AMADO, « Un séminaire hors du temps universitaire... », pp. 000-000.

s'agit de « Statuts de Cluny », « Chartes de coutume de Picardie », « Paix de Valenciennes », « Hilton », « Italie », « Renart branche 24 », « Mont. » pour le *Montaillou* d'Emmanuel Le Roy Ladurie dont Duby fait une lecture cursive — et même ses propres travaux déjà anciens : « Duby. Seigneurie et économie domestique ».

Ces feuilles demi-A4 portent également une autre mention, en haut à droite : A1<sup>6</sup>, A2a et A26... Il s'agit de cotes, qui renvoient à un plan détaillé de ce qui va devenir le texte de Georges Duby. Ce plan est écrit sur des feuilles A4 qui, elles, ne sont pas coupées. Il se présente comme une constellation de concepts, avec des mots clés reliés en arborescence, parfois des locutions latines extraites des sources, ou des qualifications d'historien (ainsi voit-on apparaître l'expression de « privé grégaire », qui est sans doute la clé de voûte de la contribution de Duby à l'*Histoire de la vie privée*), et reliés à la numérotation du plan qui renvoie donc aux fiches de sources. C'est aussi sous cette forme que l'historien ramasse la substance de ce qui s'est dit à Sénanque — et notamment par ceux qui étaient conviés à y présenter une communication. Ainsi trouve-t-on dans ces dossiers sept pages (sept pages seulement, alors que la retranscription intégrale de Claudie Duhamel-Amado en compte plus d'une centaine par an) marquées « Après Sénanque », qui sont une synthèse personnelle et schématique des débats, que Georges Duby a également présentés avec cette forme si particulière de l'arborescence. Là encore se reconnaît l'incessant balancement entre la lettre et la voix, à ceci près qu'il s'agit ici de la voix des autres, invités à parler au séminaire.

Dernier élément de description, mais il est essentiel : c'est dans le dossier « Colloque de Sénanque sur l'histoire de la vie privée. Notes de travail » que sont classées une dizaine de pages A4 qui constituent manifestement le plan du cours du Collège de France et, sans doute, le document préparatoire aux fiches de cours précédemment évoquées. Penser, classer : la logique du classement archivistique est bien sûr ici hautement significative,



## Tableau 17. Première fiche du cours

Fiche 1 :

I  
Introd.**Que je juge d'1  
grde importance**

Au milieu d'1 livre que, **document**  
**Puisque** fondé sur l'exploitation d'1 arch d'1  
 richesse exceptionnelle,  
 présente d'1 manière fascinante  
**quotidienne ds** la vie ds village de montagne au  
 début du XIV s.

mon collègue  
mon ami**en vient à**E. Le Roy Ladurie  
parle des Femmes,  
il les montre loquaces,  
bavardes/**jacassantes****surtout**il les montre curieuses,  
l'œil collé aux fentes des portes,  
épiant ce qui se passe ds les  
maisons p. le raconter aux voisines,

Au terme de cette évocation,

Et je retiens cette phrase (p. 386) que je retiens

« Il faudra, en notre époque  
l'avènement de civilisation + bourgeoises,  
éprises de vie privée,  
p. que cet espionnage femelle décroisse  
ou du moins soit qq. peu refoulé »<sup>1</sup>

On y reconnaît le scrupule d'écriture de Georges Duby, en  
quête du mot juste (« document » plutôt qu'« archive »), mais

1. DBY 90, dossier « Notes de travail. Fiches de cours et de séminaires ».

aussi ce souci constant du tempo, qui produit par exemple la fausse hésitation scandée de manière ternaire (et dont l'effet est ici bien préparée : « il les montre loquaces, bavardes, il les montre curieuses » devient « il les montre loquaces, bavardes, jacassantes surtout, il les montre curieuses »). La retranscription tapuscrite, si on la restitue dans son état antérieur aux corrections manuscrites, témoigne donc de la production orale de ce texte. Elle entraîne de menues variations, des conjonctions qui se déplacent pour s'ajuster au rythme de la voix (« et il les montre, preuves à l'appui, loquaces, bavardes, jacassantes et surtout curieuses »), mais elle ménage également quelque lapsus : ainsi, face au public, l'adjectif « femelle » utilisé par Emmanuel Le Roy Ladurie, il est vrai assez inconvenant, ne passe pas : « espionnage femelle » devient pudiquement « espionnage ». Mais il est ensuite restitué dans l'exactitude de la citation lorsqu'il s'agit de passer de la voix à la lettre et de retransformer le texte. On reconnaît ici le travail, déjà observé, d'élagage, de simplification, de littéralisation. Les effets d'oralité trop appuyés sont supprimés. Ainsi la succession des adjectifs « loquaces, bavardes » était-elle devenue, dans le travail de réécriture préalable, « loquaces, bavardes, jacassantes » — et le tard-venu supplante finalement ses prédécesseurs puisqu'il ne reste plus que « jacassantes » dans la version finale.

Avertissement

**Introduction**

COURS DU 7 JANVIER

~~Au milieu d'un livre que je juge très important parce que fondé sur l'exploitation d'un document d'une richesse tout à fait exceptionnelle, ce livre présente de manière fascinante la vie quotidienne dans un village de haute montagne au début du xiv<sup>e</sup> siècle, au milieu de ce livre, mon collègue, mon ami (Dans Montailou, à la page 386, Emmanuel) Le Roy Ladurie en vient à de parler des femmes, et il de les montrer, preuves à l'appui, loquaces, bavardes, jacassantes et surtout curieuses, l'œil collé aux portes, épiant ce qui se passe dans les maisons, à l'intérieur des maisons pour le raconter aux voisines ; Il termine Et au terme de cette évocation, cette~~

~~phrase page 386, je retiens par~~ cette phrase : « Il faudra, en notre époque, l'avènement de civilisations plus bourgeoises, éprises de vie privée, pour que cet espionnage **femelle** décroisse ou du moins soit quelque peu refoulée. ~~Je retiens cette phrase parce qu'elle pourrait bien servir d'introduction à~~ **Ce propos pose clairement** la question à **quoi ce livre ne prétend pas répondre, mais que je pose. Une question à laquelle dans ce cours je n' qu'il** espère pas donner pleinement réponse, mais que je voudrais simplement **du moins** mieux cerner. »<sup>1</sup>



« Il m'est beaucoup plus facile de dire que d'écrire, en effet. Je ne vais jamais à cette dernière tâche d'une façon spontanée ; tout ce que j'ai écrit, je l'ai fait parce qu'on me l'a demandé, sinon commandé<sup>2</sup>. » Mais sait-on bien ce qui commande d'écrire et d'où vient cette demande que l'on peut si intimement ressentir — sinon, justement, d'un « dit » impérieux ? On comprend mieux, dès lors, la troublante facilité avec laquelle le lecteur de Georges Duby retrouve aujourd'hui encore, dans la texture même de sa prose, l'inscription du grain de sa voix — et peut-être faut-il entendre ici la notion même d'inscription dans son sens pleinement médiéval<sup>3</sup>. Ainsi le rapport entre la lettre et la voix dans les cours de Georges Duby renvoie-t-il aux problématiques de Paul Zumthor sur la littérature médiévale et son origine dans la performance orale<sup>4</sup>.

Sans doute l'historien a-t-il partagé avec toute une génération intellectuelle cette passion de la parole vive, qui anime les pratiques d'écritures et d'enseignement, mais aussi les théories et, plus globalement encore, la vision du monde, de Michel Fou-

1. DBY 57, « Cours de 1981-1982 », cours du 7 janvier 1982.

2. DUBY, 1992 (22), p. 26, cité en DUBY 2000 (1), p. 30.

3. R. CHARTIER, *Inscrire et effacer. Culture écrite et littérature (XI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2005.

4. P. ZUMTHOR, *La Lettre et la voix. De la « littérature » médiévale*, Paris, 1987, p. 111 : « De plusieurs lettrés du XII<sup>e</sup> siècle, comme les théologiens de Cîteaux ou Pierre le Vénérable, nous savons qu'ils composaient de tête leurs ouvrages, et les dictaient à un secrétaire qui notait au stylet sur tablettes ; l'auteur ensuite reprenait et corrigeait ce brouillon. »

cault bien sûr, mais aussi de Cornelius Castoriadis ou de Roland Barthes.

Nous parlons, on nous enregistre, des secrétaires diligentes écoutent nos propos, les épurent, les transcrivent, les ponctuent, en tirent un premier script que l'on nous soumet pour que nous le nettoiyions de nouveau avant de le livrer à la publication, au livre, à l'éternité. N'est-ce pas la « toilette du mort » que nous venons de suivre ? Notre parole, nous l'embaumons, telle une momie, pour la faire éternelle. Car il faut bien durer un peu plus que sa voix ; il faut bien, par la comédie de l'écriture, *s'inscrire* quelque part<sup>1</sup>.

Telle est la leçon des manuscrits : elle rend visible la manière qu'avait Georges Duby de poser sa voix sur le Moyen Âge, de parler au cœur même du Moyen Âge et d'écrire ensuite sur ce dont il avait parlé — expression banale, sans doute, mais qui rend bien compte de la matérialité scripturaire de ces documents singuliers que sont les retranscriptions de cours, raturées, corrigées, pour être transformés en brouillons de livre. Qu'un tel procédé d'écriture permette à l'historien d'esquiver le vide de la page blanche pour qu'il n'y ait jamais tout à fait d'autres commencements que l'élan de la parole vive est fort probable. Mais cet élan est tout sauf spontané : griffées d'une écriture minuscule, inquiète et obstinée, ses fiches de cours forgent une oralité seconde, parfaitement maîtrisée, déjà cadencée, en un mot : écrite.

1. R. BARTHES, « De la parole à l'écriture », *La Quinzaine littéraire*, 1<sup>er</sup> mars 1974, repris dans *Œuvres complètes*, 4, 1972-1976, Paris, 2002, pp. 537-541.